



UNION FEDERALE DES CADRES ET AGENTS DE MAITRISES CHEMINOTS de DIJON

37 rue guillaume Tell - 21000 DIJON - Tél. 03.80.40.15.22

## COMPTE-RENDU DP CADRES DE LA REGION DE DIJON DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

### **Emploi chez les Cadres : il est grand temps de changer de braquet.**

La dernière réunion DP Cadres ne vient souligner que ce nous dénonçons sur la situation de l'Emploi.

Même si les luttes CGT ont permis de passer de 140 à 210 autorisations d'embauches, la situation, avec les départs en retraites, prévus, d'ici la fin de l'année est plus qu'alarmante !

La CGT revendique que les postes, ci-après, soient comblés :

- Par promotion interne (ce qui générerait des embauches à l'exécution et la maîtrise) ou par embauches et que les autorisations soient caractérisées ;
- Ou par embauche, prioritairement au statut (alternants, CDD, autres) ;
- Et que toutes les autorisations d'embauches soit concrétisées, en effet, seulement trois autorisations sur quatorze ont été réalisées. Il en manque 7 à l'Infrapole, 1 à l'Infralog BFC, 3 à l'EIV.

Pour l'EIV, le DET, rencontré le samedi 24 septembre 2011 au cours d'une action CGT sur l'emploi, nous indique que ces 3 embauches ont été réalisées ! Alors qui croire ?

### **Non pourvus :**

- ✘ 1 poste de CSN Travaux à l'Infrapole BFC ;
- ✘ 2 postes d'Ingénieurs Méthodes au Technicentre ;
- ✘ 1 poste d'Inspection Maintenance OA au Siège Régional ;
- ✘ 1 poste d'ASFP au pôle QS de l'Infrapole BFC ;
- ✘ 1 poste à la DRH régionale non remplacé (Congés maternité) ;
- ✘ 4 CDT/CCRN minimum pour le suivi des travaux d'investissement importants sur la Région ;
- ✘ 1,5 poste de RET (sur la base d'une moyenne déjà élevée de 20 agents/RET) ;
- ✘ 1 poste de spécialiste SE au pôle QS de l'Infralog BFC ;
- ✘ Des DPX de l'ET BFC et d'autres établissements assurent régulièrement des trains, notamment cet été pour pallier au manque de moyens de tractionnaires.
- ✘ 3 GM à la traction en maladie et non remplacée.
- ✘ Des travaux de nuit où la question de leur pertinence économique n'est pas démontrée, et où des cumuls de fonctions (préparation, suivi, sécurité) importants pour l'Encadrement sont légions.

Informez-nous d'autres situations...

C'est pour cela que la CGT appelle l'ensemble des Cadres de la Région de Dijon à se mobiliser pour contraindre, **par la grève le mardi 11 octobre 2011**, et la participation aux manifestations, la direction de l'entreprise à négocier sur l'Emploi, les Conditions de Travail, les Salaires, le Service Public et le Fret SNCF.

## **Déclaration préalable de l'UFCM CGT tenue en séance :**

Nous venons d'apprendre par la presse que les assises du ferroviaire organisées par le gouvernement seront l'occasion, entre autres, de plancher sur l'avenir du statut des cheminots de la SNCF.

Madame La Ministre des Transports, Nathalie KOSIUSKO-MORIZET, fait état sans complexe, dans les pages du « Parisien » et « Aujourd'hui en France », que sous couvert d'ouverture à la concurrence, préconisée par le rapport Grignon concernant le TER, le statut des cheminots ne devra pas constituer un tabou, alors que le président PEPY avait annoncé fin 2010 qu'il ne serait pas remis en cause. Les masques tombent !

La CGT l'a déjà exprimé, le contenu prévu dans ces assises est loin de répondre aux attentes en termes de débat public concernant l'avenir du service public SNCF.

**Stigmatiser les cheminots** sous l'angle de leur statut particulier leur permettant d'assurer leur mission de service public **est une manœuvre électorale du gouvernement qui vise à faire passer les cheminots pour des privilégiés dans la période de crise actuelle.**

La véritable volonté du gouvernement va dans le sens de ses réformes successives sur les systèmes de retraites pour abaisser les conditions sociales des salariés, des cheminots particulièrement, dans un objectif de rentabilité financière pour nourrir l'appétit des marchés financiers. C'est bien la dette du système ferroviaire qu'il faut évacuer au regard de ce qu'elle pèse aujourd'hui.

**L'État doit s'engager à désendetter le système ferroviaire pour permettre le développement du service public SNCF avec des cheminots à statut, garants de la qualité de service et de la sécurité des circulations.**

**La CGT reste opposée à toute tentative de casse du statut des cheminots de la SNCF.**

Elle va lancer ses **États Généraux du service public du ferroviaire** avec ses syndicats pour mettre en cohérence les revendications locales et régionales afin de construire un véritable projet de développement au plan national où les conditions sociales et le statut des cheminots constituent le pilier de la qualité de service proposé aux usagers.

**La CGT et son UFCM appellent les Cheminots à agir massivement le 11 octobre prochain pour leurs revendications, leur statut et l'avenir du service public ferroviaire.**

**Sur l'emploi** : les mobilisations de l'année 2010, les actions locales en 2011 ont permis, pour l'instant, d'obtenir 210 recrutements cette année sur notre région qui lieu des 140 annoncés .pour autant 65 embauches réalisées au 31/08/2011.Chez les cadres 3 embauches réalisées sur 14 .

Nous exigeons :

- La réalisation de l'ensemble des embauches notifiées dans les établissements ;
- Le recrutement de tous les alternants et CDD qui le souhaitent ;
- Des embauches supplémentaires pour assurer dans de bonnes conditions l'organisation du service public et améliorer les conditions de travail des cheminots.

Sur les salaires, la perte de pouvoir d'achat (écart entre l'inflation et les augmentations générales des salaires) s'élève pour 2010 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 à 2,5 % et vient s'ajouter à la perte cumulée depuis 1981. Les 0,9 % octroyés par la direction de la SNCF et validés par l'accord salarial signé par l'UNSA et la CFDT sont à mille lieues des besoins des cheminots en lien avec l'explosion du coût de la vie.

Nous exigeons :

- la réouverture immédiate de négociations salariales à la SNCF.

Plus de Service Public Ferroviaire, c'est être en capacité de répondre aux besoins de la Nation.

*L'UNSA n'a pas fait de déclaration préalable.*

*La CFDT a fait une déclaration préalable.*

## **Réponse de la direction :**

Suite à notre déclaration, le Directeur de Région nous répond par rapport aux assises ferroviaires que le statut n'est pas remis en cause. Seuls le RH 0077 et RH 0131 afin d'avoir un cadre social harmonisé doivent être regardés de plus près par rapport à la concurrence. D'ailleurs les maux du FRET, pour le Directeur sont cet écart et cette concurrence déloyale. Ainsi il faut supprimer le taux T2, avantage spécifique des cheminots notamment les 6 derniers mois pour le calcul de retraite et le départ anticipé par rapport au privé, pour avoir une concurrence loyale !

Pour l'UFCM CGT, concernant les assises ferroviaires :

L'assemblée plénière sera constituée de plus de 60 personnes, avec des universitaires, des technocrates, des personnes dites qualifiées, mais les premiers concernés, les usagers et les cheminots par leurs organisations syndicales seront très faiblement représentés. Les règles de la représentativité ne sont pas respectées, puisque l'on trouve dans ces assises des organisations syndicales qui ne représentent absolument pas les cheminots La seule vraie question n'est jamais posée : quel intérêt il y a-t-il d'ouvrir à la concurrence ? Aucun retour d'expérience n'a été fait en Europe et en France sur le fret, pourtant c'est un engagement inscrit dans les 1ers paquets ferroviaires et il y aurait beaucoup à dire et à évoluer.

Sur le fret en France, l'ouverture à la concurrence fait que nous transportons deux fois moins de marchandises par rail. En Angleterre, le gouvernement a dû faire marche arrière au regard de la sécurité. En Allemagne, citée si souvent en référence, 99% du trafic est réalisé par le DB, qui a tout de même profité de ce prétexte pour faire du dumping social avec ses filiales.

Et ça n'est pas la perte du marché GEFCO (transport de voitures PSA) qui va relever le Fret. La direction a massacré l'outil de production du triage à la gravité de Gevrey et de ce fait ne peut plus répondre aux besoins du client fret.

Au cours de cette réunion, le directeur de région a quitté la séance en milieu de matinée. Son assesseur, le DRH régional s'est absenté 30 min. Si bien que seul le Conseiller carrières, représentait la direction...

Face à ce simulacre de dialogue social et également de par la qualité plus que médiocre des réponses de la Direction, les Organisations syndicales dans leur unanimité décident de quitter la séance.

Avant de quitter la séance, la CGT a dénoncé les problèmes récurrents sur l'Emploi, et particulièrement sur l'Emploi des Cadres et des conséquences sur leur santé (cf. 1<sup>ière</sup> page).

D'ailleurs, le décès d'un chef de circonscription à Colmar par heurt avec la circulation ferroviaire en est la preuve malheureuse. Certes l'enquête n'est pas close. Pour autant, les premiers éléments en notre possession démontrant que l'annonce de 2 collègues CCRN n'a pu être réalisée faute de moyens en agent voie.

La SNCF a une politique d'embauche des alternants en panne, faisant participer ces derniers à la production, mais ne leur donnant pas le droit d'être embauchés à l'issue de leur mission. Nous avons dénoncé l'utilisation de cette main-d'œuvre pas chère et pourtant qualifiée. Nous dénonçons aussi le gâchis de laisser partir des personnes formées et dont leur compétence a pu être apprécié au-delà d'une période d'essai.

## **Avec L'UFCM-CGT, j'agis le 11 octobre par la grève et la participation aux manifestations :**

<b>16 h 30 à Dijon</b>	<b>10 h 00 à Dole</b>
<b>17 h 00 à Montbard</b>	<b>10 h 30 à Lons-Le-Saunier</b>
<b>15 h 00 à Chalon-Sur-Saône</b>	<b>10 h 30 à Saint-Claude</b>
<b>16 h 00 à Le Creusot</b>	<b>11 h 00 à Besançon</b>
<b>10 h 30 à Louhans</b>	<b>à Montbéliard</b>

La prochaine réunion DP cadre aura lieu le 25 novembre 2011.


Faites nous parvenir vos questions au plus tard dans la quinzaine qui précède celle-ci.

Notre délégation UFCM CGT :

BOGILLOT Martial	CAC ECT DIJON
GOSSART Jean Christophe	CSN Infrapole BFC
VINCENDEAU Brice	CDTP Infrapole BFC
COLAS Christophe	Infralog
VADROT Xavier	EVOY Bourgogne
CUDEL Denis	EVOY Bourgogne



<b>Je souhaite :</b>	<b>Nom :</b> .....	<b>Prénom :</b> .....
<input type="checkbox"/> Prendre contact	<b>Adresse :</b> .....	
<input type="checkbox"/> Me syndiquer	.....	
	<b>Code postal :</b> .....	<b>Ville :</b> .....
	<b>Date de naissance :</b> .....	
	<b>Établissement :</b> .....	

 Bulletin à remettre à un militant UFCM-CGT ou  
A renvoyer à la fédération CGT des Cheminots – UFCM-CGT  
263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex